



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DU PROGRAMME

### Quatre-vingt-quinzième session

Rome, 8 – 12 mai 2006

### TENEUR DES RAPPORTS D'ÉVALUATION SOUMIS AU COMITÉ DU PROGRAMME

#### *Historique*

1. À sa quatre-vingt-quatorzième session, en septembre 2005, le Comité du Programme « a pris acte de la demande qui lui avait été adressée par le Service de l'évaluation concernant la forme sous laquelle il souhaitait recevoir les rapports d'évaluation pour en faciliter l'examen tout en limitant les frais de reproduction. Il a demandé à recevoir un court document à ce sujet à sa session suivante et a précisé que, dans l'attente de son examen de ce document, les rapports d'évaluation devraient continuer à lui être soumis dans leur version intégrale<sup>1</sup> ».
2. La présente note répond à cette demande en tenant compte de la pratique d'autres organisations, agences et programmes des Nations Unies.

#### **A. LONGUEUR DES RAPPORTS D'ÉVALUATION ET FACTEURS INFLUENÇANT LEUR EXAMEN**

3. L'établissement de rapports d'évaluation à l'intention du Comité du Programme est devenu le moyen de rendre publiques et de mettre à la disposition de tous les membres de la FAO les principales évaluations. Ces rapports traitent souvent de questions controversées et tirent des conclusions sur la valeur des programmes et stratégies de la FAO. Ils doivent donc énoncer clairement les preuves et les arguments qui sous-tendent leurs conclusions et recommandations. Qui plus est, les organes directeurs ont demandé que les évaluations des résultats et des impacts soient plus approfondies et incluent les preuves ayant conduit aux conclusions formulées.
4. Des rapports d'une longueur exceptionnelle sont difficiles à lire et à assimiler. Bien que tous les rapports comprennent un résumé, certains membres du Comité du Programme ont déjà fait observer dans le passé que les rapports d'évaluation étaient trop longs pour pouvoir être examinés avec profit, tandis que d'autres déclarent apprécier leur niveau de détail et leur

<sup>1</sup> CL 129/3, par. 62.

argumentation. En outre, qu'elles soient effectuées à l'extérieur ou par le personnel du Service de l'évaluation, les évaluations sont indépendantes. Le responsable de l'évaluation n'est donc pas en mesure d'exiger que les rapports d'évaluation ne dépassent pas une certaine longueur (les annexes ayant déjà été en grande partie éliminées).

5. Pour établir le présent rapport, des enquêtes ont été faites auprès d'autres organisations, bureaux et programmes des Nations Unies concernant leurs pratiques dans ce domaine<sup>2</sup>. Peu d'organisations et de programmes des Nations Unies entretiennent avec leurs organes directeurs ce type de liens institutionnalisés sous forme de rapports ou publient un nombre équivalent de rapports d'évaluation approfondie. Le FIDA, le PNUD<sup>3</sup> et l'UNICEF sont les seules organisations à présenter des rapports d'évaluation complets à leurs organes directeurs. Le rapport complet est communiqué dans une seule langue, en général l'anglais. Le Bureau des services de contrôle de l'ONU limite la longueur des rapports à 8 500 mots (de 12 à 14 pages). D'autres organisations qui présentent certains de leurs rapports aux organes directeurs, telles que l'OIT et l'UNESCO, le font sous une forme résumée et en trois langues (anglais, espagnol et français).

6. Tous les rapports d'évaluation de la FAO n'ont pas la même importance pour le Comité du Programme ou pour les membres de la FAO. Ceux portant sur des programmes prioritaires d'actualité, tels que le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), le Programme de coopération technique (PCT) ou le Codex Alimentarius, ont plus de chances de susciter un certain intérêt et un débat approfondi que ceux traitant de programmes techniques. Toutefois, si une évaluation venait à conclure à la nécessité absolue de changements importants dans un programme technique, il est probable qu'elle serait aussi controversée.

## B. CONSIDÉRATIONS DE COÛTS

7. Le **Tableau 1** récapitule les coûts liés à la publication des rapports d'évaluation destinés au Comité du Programme. Ces coûts ont légèrement augmenté entre 2002-03 et 2004-05, du fait en partie de l'augmentation du coût de la traduction et d'autre part de l'achèvement de la phase de transition entre les évaluations effectuées au Siège par le personnel du Service de l'évaluation et des évaluations plus approfondies supposant un travail de terrain et une expertise externe, avec augmentation de la longueur moyenne des rapports. Le **Tableau 2** place ces coûts dans le contexte de tous les documents relatifs aux évaluations dont le Comité est saisi. Les rapports d'évaluation représentent 76 pour cent du montant total des coûts liés à ce type de document et la réponse de la Direction 11 pour cent, tandis que le restant consiste en documents sur le programme de travail en matière d'évaluation, les questions institutionnelles et l'autoévaluation.

---

<sup>2</sup> Des renseignements plus ou moins détaillés ont été obtenus des organisations suivantes: Secrétariat de l'ONU, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Organisation internationale du travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la santé (OMS).

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour le développement.

**Tableau 1: Coût de la traduction et de l'impression des rapports d'évaluation soumis au Comité du Programme**

Rapports d'évaluation sur:		Coût de la traduction (\$ EU)	Coût de l'impression (\$ EU)
2002-03:	1. PSSA 2. Santé animale 3. EMPRES <sup>4</sup> -Criquet pèlerin 4. Stratégie A3 Préparation et réaction aux situations d'urgence 5. Production agricole 6. Codex et normes alimentaires 7. FAOSTAT <sup>5</sup>	190 882	2 537
2004-05:	1. Décentralisation 2. Exploitation et utilisation des produits halieutiques 3. Diffusion des messages de la FAO 4. Production animale et politiques et informations à ce sujet 5. PCT 6. Afghanistan et Afrique australe	216 567	2 701
<b>Total</b>		<b>407 449</b>	<b>5 238</b>

8. On constate que les questions de coût et de longueur des rapports sont liées essentiellement à la traduction. La traduction représente 98,7 pour cent du coût total et le coût de la reproduction en anglais est inférieur à 1 pour cent du total.

**Tableau 2: Coût de la reproduction de toute la documentation liée aux évaluations soumise au Comité du Programme pendant les exercices 2002-03 et 2004-05**

	Coût de la traduction et de l'impression (\$ EU)	Pourcentage du total
Rapports d'évaluation	412 687	76%
Réponses de la Direction et rapports sur la suite donnée	57 852	11%
Programme de travail en matière d'évaluation et questions institutionnelles	49 558	9%
Rapports d'autoévaluation	23 788	4%
<b>Total</b>	<b>543 885</b>	<b>100%</b>

<sup>4</sup> Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes.

<sup>5</sup> Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation.

### C. DÉCISION SUGGÉRÉE AU COMITÉ

9. La publication de rapports à l'intention du Comité du programme est aussi le moyen pour l'Organisation de mettre ces documents à la disposition du public. La question qui se pose ne consiste donc pas seulement à savoir si les membres du Comité du Programme ont besoin de ces rapports dans toutes les langues de la FAO, mais si les membres de l'Organisation en ont besoin également. Il importe de préserver le principe de la mise à la disposition de tous, de manière transparente, des rapports d'évaluation complets, tout en facilitant leur examen de la manière la plus efficace possible. Toutefois, pour faciliter le travail du Comité et réduire les coûts, il pourrait être utile de:

- s'assurer que les résumés sont aussi concis que possible (deux à trois pages maximum); et
- inclure dans les rapports complets une nouvelle section présentant un résumé un peu plus étoffé des principales conclusions et recommandations.

10. Le Service de l'évaluation pourrait alors décider, de sa propre initiative ou à la demande expresse du Comité du Programme, de procéder comme suit pour chaque évaluation:

- seuls le résumé succinct et le résumé plus détaillé des principales conclusions et recommandations seraient traduits pour le Comité, la version intégrale du rapport en anglais étant disponible sur l'internet; ou
- la version intégrale du rapport serait traduite dans toutes les langues officielles de l'Organisation compte tenu du large intérêt présenté par cette évaluation particulière.